



Portrait de l'entrepreneuriat jeunesse en économie sociale

5^{ème} d'une série de 5 études de cas – Tirée d'une entrevue avec Bertrand Fouss, Cofondateur du Collectif Solon

Solon

<http://www.solon-collectif.org/>

Solon est une entreprise collective sans but lucratif dont la mission est d'accompagner des citoyens dans la création et la mise en œuvre de projets de transition énergétique en valorisant le potentiel des ruelles. Son objectif est de faire des ruelles des espaces générateurs d'innovation et de richesse collective en appuyant les citoyens dans le développement de milieux de vie sans carbone, mais aussi plus conviviaux, résilients et équitables. Solon place la participation et le développement des capacités citoyennes au cœur de sa structure. Son équipe de réalisation, son conseil d'administration et ses membres sont composés de citoyens, de groupes ou coopératives de ruelle et d'organismes en innovation sociale et en développement durable.

Le projet phare de Solon, *Celsius*, est un système de géothermie de ruelle permettant d'alimenter un réseau de résidences afin de diminuer les coûts et impacts environnementaux reliés à leur chauffage et climatisation. L'entreprise travaille aussi sur des projets pilotes d'accompagnement de quartier pour développer une méthode de co-construction de solutions et de transfert de connaissances sur les enjeux énergétiques et de mobilité. En un an d'existence, l'approche d'innovation sociale et technologique de Solon lui a permis d'obtenir de nombreux appuis institutionnels et financiers. Ses premiers projets se déploieront en 2017.

Historique

Solon est né de la rencontre d'un groupe de citoyens autour d'un projet de ruelle verte, soit une initiative en émergence à Montréal où les citoyens souhaitent se réapproprier ces espaces sous-utilisés pour en faire des lieux fréquentés par les familles et citoyens du quartier. Leur investissement dans leur ruelle et dans la réalisation de projets collectifs d'embellissement et d'animation leur a permis de découvrir le potentiel des ruelles pour le développement de projets plus ambitieux. Cette intuition, combinée à l'expertise de certains de leurs membres dans les domaines du développement durable et du génie, les ont amenés à imaginer un projet d'infrastructure géothermique de ruelle, le projet Celsius. Solon est né par la suite de la volonté de créer une structure qui permette la réalisation de projets complexes comme Celsius et que les citoyens seuls n'arrivent pas à porter.

Choix et avantages de l'économie sociale

Pour les fondateurs de Solon, le choix de l'économie sociale découle de *leur expérience de l'action collective*, de *leur sensibilité aux enjeux environnementaux et sociaux* et de *leur connaissance et participation au milieu de l'économie sociale*. Bertrand Fouss explique que le choix de l'entreprise

collective a été automatique dès le moment où ils ont décidé de créer une structure pour réaliser leur projet d'infrastructure énergétique. Par la réalisation de leurs projets de ruelle, les membres de Solon ont expérimenté l'action collective et ont profité directement de l'enrichissement de leur milieu de vie qui en a découlé. C'est en constatant ses forces et son potentiel de transformation qu'ils ont eu envie d'en faire plus, ce qui passait pour eux par la formation d'une structure qui valorise l'action collective et citoyenne.

L'objectif de Solon n'est pas de générer des profits et l'organisme a été pensé dès le départ pour porter des projets au-delà des intérêts de leur groupe et de leur quartier. Ils ont voulu encourager la création de milieux plus sains et rendre des projets comme Celsius accessibles aux citoyens. La forme d'OBNL leur permettait de se structurer de sorte que leurs décisions et actions soient orientées vers cette mission plutôt que vers la génération de profits pour des actionnaires.

Le fait que certains membres fondateurs de Solon connaissaient et travaillaient en économie sociale a contribué à la réflexion sur leur projet en termes d'entreprise collective, puisqu'ils comprenaient déjà bien le lien entre entreprise collective et bénéfiques collectifs. Ils possédaient également des connaissances pratiques sur les structures de financement et savaient que le statut d'OBNL leur favoriserait l'accès à l'obtention de subventions publiques nécessaires au démarrage de Solon.

Facteurs de réussite

Solon est un cas particulièrement parlant de réussite puisque tout un ensemble de facteurs lui ont permis de rapidement se développer et se consolider. Cette réussite tient aux compétences et relations associées au collectif et au caractère innovant de ses projets qui leur ont permis d'aller chercher d'importants et de nombreux appuis citoyens, politiques et financiers.

Solon s'est constitué autour de personnes ayant développé des expériences en développement durable, en génie, en gestion et en démarrage d'entreprise. Elles ont eu l'occasion de mettre leurs expertises et beaucoup de temps bénévole dans le développement de leur projet et la construction de partenariats. L'employeur de l'un d'eux, la Coop Carbone, dont la mission rejoint celle de Solon, a d'ailleurs offert son soutien au projet. Cet appui s'est entre autres accompagné d'un horaire flexible et d'une plus grande capacité à travailler au démarrage de Solon pour l'un de ses fondateurs.

Ces expériences et relations des membres du collectif dans les milieux de l'économie sociale et du développement durable et la qualité de leur projet leurs ont permis de s'entourer de partenaires importants. Des organismes en innovation et en recherche en économie sociale, des chaires de recherche universitaire, des organismes en développement durable et des élus municipaux se sont associés à Solon*. Certains siègent sur son conseil d'administrations et mettent à profit leur expertise. Ce réseau de partenaires a grandement participé à la crédibilité et à la force de Solon. Ces apports ont été déterminants au point où l'un de ses fondateurs considère que, sans la confiance de ces partenaires visionnaires et prêts à prendre des risques avec eux, Solon n'existerait peut-être pas.

La crédibilité et la visibilité associées à ces appuis ont pu faciliter l'accès à des financements et subventions qui ont, à leur tour, permis de réduire la prise de risque associée au projet et accélérer son développement. Finalement, l'accompagnement financier, mais aussi la compréhension et la volonté d'appui de la Caisse d'économie Solidaire, ont aussi participé à la rapide mise sur pied des projets de Solon.

Défis et recommandations

Malgré la chance qu'il reconnaît à Solon de s'être si rapidement et bien développé, Bertrand Fouss identifie

plusieurs défis vécus par les entreprises d'économie sociale, à commencer par l'incompréhension du grand public de ce que représente une entreprise collective et le manque de crédibilité et la perception souvent négative associés au statut d'OBNL. Ces trois points jouent sur la confiance d'éventuels partenaires ou bailleurs de fonds qui sont d'autant plus nécessaires au démarrage d'un projet.

Le temps que demande la mise sur pied d'une entreprise collective et la prise de risque associée est le défi le plus important, selon lui. Il s'agit d'un énorme investissement en temps bénévole qui n'est pas accessible à tout le monde et n'est jamais directement compensé. C'est pourquoi il croit qu'il faut des outils et un soutien financier spécifique au démarrage d'entreprises d'économie sociale qui puisse compenser l'absence d'actionnaires et de retour sur investissement. Il reconnaît que leurs contacts et appuis ont été déterminants dans leur succès, ce qui l'amène à voir un problème d'équité d'accès pour les jeunes entrepreneurs à ces ressources. Il suggère de donner aux citoyens plus d'accès aux acteurs clés du milieu de l'économie sociale et de déconstruire la hiérarchie qui y existe afin de faciliter le transfert d'expertise.

*Partenaires- Esplanade, Chantier, CIRROD, TIESS, SODER, arrondissement (RPP), UDM, CIRCÉ, Laurent Levesque (?).

Les partenaires de l'économie sociale au Québec

Les partenariats stratégiques entre tous ceux et celles qui entreprennent, accompagnent et interviennent en économie sociale sont la force de ce mouvement au Québec. Également, les liens avec les mouvements sociaux tels les syndicats, qui siègent au conseil d'administration du Chantier de l'économie sociale et financent les entreprises collectives avec leurs outils financiers ou ceux du mouvement environnemental, plus embryonnaires. Les maillages avec les institutions d'enseignement supérieur se développent de plus en plus pour favoriser le développement des connaissances et les innovations.

Le Chantier de l'économie sociale consolide ses liens avec les régions du Québec par des ententes directes de partenariat avec 22 Pôles d'économie sociale composés majoritairement d'entreprises collectives et d'organisations de soutien. Leur rôle est de promouvoir l'économie sociale ainsi que de favoriser la concertation et le partenariat entre les intervenants locaux et régionaux en économie sociale afin d'harmoniser les interventions et d'en maximiser les effets.

La responsabilité gouvernementale de l'économie sociale a été confiée au ministère de l'Économie des Sciences et de l'Innovation. Le ministère a ainsi la responsabilité d'élaborer les orientations et les stratégies gouvernementales favorisant le développement de l'économie sociale et d'en assurer la mise en œuvre.